



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 NOVEMBRE 2020 à 19H15

Convocation du 29 octobre 2020

Présents :

BAYET Céline, BEGEL Olivier, DI RAFFAELE-THUILIER Béatrice, DOUCHET Christophe, EMERAUD David, MANCEAU Antoine, MARCE Antoine, PENET Sacha, RIVOIRE Christine, PERRISSEZ Joel, PETITPIERRE Yves, SIGNOL Virginie

Excusés : BINSSE Guy, CURT Alexis, MICHAUD Murièle

Procuration : BINSSE Guy donnée à PETITPIERRE Yves, CURT Alexis donnée à DOUCHET Christophe, MICHAUD Murièle donnée à PENET Sacha

Le quorum est atteint.

BEGEL Olivier est nommé secrétaire de séance.

Il est voté l'approbation du compte-rendu du conseil municipal du 9 octobre 2020.

M. PETITPIERRE Yves demande de rajouter dans le compte-rendu un bilan à réaliser en mars 2021 pour le traitement de la paie externalisée (délibération 54/2020).

Une minute de silence est observée pour rendre hommage à Samuel PATY, professeur d'histoire et de géographie victime de l'attentat terroriste du 16 octobre 2020.

DELIBERATIONS

N°56/2020 : ADHESION CONVENTION 2021 TRANSPORT CHIENS AVEC L'ENTREPRISE SAUV

Considérant la délibération 52/2020 du 9 octobre 2020 concernant le renouvellement de l'adhésion 2021 concernant la fourrière avec la SPA de Lyon

Vu, la proposition de renouvellement de convention transport chiens pour l'année 2021 avec l'entreprise SAUV

Le Maire propose de renouveler l'adhésion à la convention 2021 avec l'entreprise SAUV.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 15 pour, 0 contre et 0 abstention :

ACCEPTE de renouveler l'adhésion à la convention 2021 avec l'entreprise SAUV

N°57/2020 : DECISION MODIFICATIVE N°1

Dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice en cours il est apparu nécessaire de procéder à des ajustements afin d'intégrer des travaux d'éclairage public terminés.

La décision modificative se décompose ainsi :

Désignation	Budgété avant DM	Diminution	Augmentation	Budget après DM
Total des chapitres de dépenses d'investissement mouvementés par la DM	0,00 €	0,00 €	2 629,67 €	2 629,67 €
10 Dotations Fonds divers Réserves	0,00 €	0,00 €	2 629,67 €	2 629,67 €
10226/10	0,00 €	0,00 €	2 629,67 €	2 629,67 €
Total des chapitres de recettes d'investissement mouvementés par la DM	64 887,19 €	-2 629,67 €	0,00 €	62 257,52 €
10 Dotations Fonds divers Réserves	64 887,19 €	-1 605,98 €	0,00 €	63 281,21 €
10222/10	3 700,00 €	-66,21 €	0,00 €	3 633,79 €
10226/10	10 000,00 €	-1 539,77 €	0,00 €	8 460,23 €
13 Subventions d'investissement	239 350,00 €	-1 023,69 €	0,00 €	238 326,31 €
1321/13	0,00 €	-1 023,69 €	0,00 €	-1 023,69 €

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L 1612-11,
Vu le budget primitif 2020 adopté par délibération du conseil municipal du 21 juillet 2020,
Après avoir entendu en séance le rapport de M. le Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 15 pour, 0 contre et 0 abstention :

- **APPROUVE** la décision modificative proposée du budget principal de l'exercice 2020

N°58/2020 : ADHESION CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICES ENTRE LES COMMUNES DE SAINT CHEF ET DE MONTCARRA – TRAVAUX ENTRETIEN NETTOYAGE 2021-2024

Considérant la proposition de convention de prestation de services de la Commune de St Chef au profit de la commune de Montcarra pour des travaux d'entretien et de nettoyage,

Le Maire propose d'adhérer à la convention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 13 pour, 2 contre et 0 abstention :

-**AUTORISE** le Maire à signer la convention

-**SOLLICITE** le règlement des mandats correspondants

-**AUTORISE** Monsieur le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fin de séance à 21h05